



Assemblée générale

Distr. générale
21 novembre 2007
Français
Original : anglais

Soixante-deuxième session

Point 53 de l'ordre du jour

Mise en œuvre et suivi des textes issus de la Conférence internationale sur le financement du développement

Résumé du Dialogue de haut niveau sur le financement du développement, établi par le Président de l'Assemblée générale (New York, du 23 au 25 octobre 2007)

I. Introduction

1. L'Assemblée générale a tenu son troisième Dialogue de haut niveau sur le financement du développement au Siège, du 23 au 25 octobre 2007. Le thème général de cette rencontre était le suivant : « Le Consensus de Monterrey : bilan de mise en œuvre et travaux à prévoir ».

2. Le Président de l'Assemblée générale, Srgjan Kerim, a ouvert la réunion et le Secrétaire général de l'Organisation, Ban Ki-moon, et le Président du Conseil économique et social, Dalius Čekuolis, ont fait des déclarations. Vingt ministres, 15 vice-ministres et de nombreux hauts représentants de plus d'une centaine de gouvernements ont fait des déclarations au cours de la séance plénière. Les représentants de grands acteurs institutionnels [Banque mondiale, Fonds monétaire international (FMI), Organisation mondiale du commerce, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)] ont également pris la parole. La deuxième journée a été consacrée à six tables rondes multipartites interactives portant sur les six chapitres du Consensus de Monterrey, qui ont été suivies d'échanges interactifs informels. Des ministres, d'autres hauts responsables de gouvernements, des représentants de 27 organisations internationales et de 39 organisations de la société civile, et de hauts représentants du secteur privé ont participé à ces rencontres informelles.

3. On trouvera ci-après l'intitulé des tables rondes ainsi que le nom des coprésidents et des animateurs :

- Table ronde 1 : « Mobiliser des ressources financières nationales au service du développement », coprésidée par le Ministre des finances et de la planification économique du Ghana, Kwadwo Baah Wiredu, et le Directeur général pour la coopération en faveur du développement de la Belgique, Peter Moors, et



animée par le Conseiller principal en matière de lutte contre la pauvreté et de gestion économique de la Banque mondiale, Carlos Braga;

- Table ronde 2 : « Mobiliser des ressources internationales au service du développement : investissements étrangers directs et autres flux financiers privés », coprésidée par la Ministre d'État aux affaires économiques du Pakistan, Hina Rabbani Khar, et le Secrétaire d'État du Ministère des affaires étrangères de la Hongrie, László Várkonyi, et animée par le Directeur de la Division de l'investissement, de la technologie et du développement des entreprises de la CNUCED, Khalil Hamdani;
- Table ronde 3 : « Le commerce international, moteur de la croissance et du développement », coprésidée par la Secrétaire d'État du Ministère des affaires étrangères de la Slovaquie, Olga Algayerová, et la Secrétaire d'État à la planification et à la programmation du Guatemala, Patricia Orantes, et animée par la Directrice générale adjointe de l'Organisation mondiale du commerce, Valentine Rugwabiza;
- Table ronde 4 : « Renforcement de la coopération financière et technique internationale pour le développement », coprésidée par le Conseiller au Ministère des finances du Bangladesh, A. B. Mirza Md. Azizul Islam, et la Sous-secrétaire d'État de la Finlande, Marjatta Rasi, et animée par le Conseiller spécial auprès du Secrétaire général pour les objectifs du Millénaire pour le développement et Directeur du Projet Objectifs du Millénaire du PNUD, Jeffrey Sachs;
- Table ronde 5 : « Dette extérieure », coprésidée par le Ministre délégué aux finances de la Namibie, Tjikero Tweya, et le Directeur général du Département du Ministère des affaires étrangères du Mexique chargé des organisations économiques régionales et multilatérales, Salvador de Lara, et animée par le Directeur adjoint du Département de l'élaboration et de l'examen des politiques du FMI, Mark Plant;
- Table ronde 6 : « Règlement des problèmes systémiques : renforcement de la cohérence des systèmes monétaires, financiers et commerciaux internationaux d'appui au développement », coprésidée par le Directeur de la politique multilatérale au Ministère des affaires étrangères du Chili, Eduardo Gálvez, et le Représentant permanent de Chypre auprès de l'Organisation des Nations Unies, Andreas Mavroyiannis, et animée par le Sous-Secrétaire général chargé du développement économique (Département des affaires économiques et sociales), Jomo Kwame Sundaram.

4. Lors de cette rencontre, les participants ont également examiné le rapport du Secrétaire général intitulé « Mise en œuvre et suivi des textes issus de la Conférence internationale sur le financement du développement » (A/62/217). Les questions abordées lors des débats avec les entreprises (11 octobre 2007) et la société civile (22 octobre 2007) ont également été longuement évoquées. Le contenu des débats tenus en plénière, des tables rondes et des échanges interactifs est exposé ci-après.

II. Mobiliser des ressources financières nationales au service du développement

5. Plusieurs intervenants ont estimé qu'en dépit des progrès accomplis dans divers domaines, deux graves problèmes devaient encore être examinés. Tout d'abord, un nombre considérable de pays n'atteindraient pas tous les objectifs du Millénaire pour le développement avant la fin 2015. Ensuite, l'inégalité des revenus s'était creusée, aussi bien à l'intérieur des pays qu'entre eux. Pour s'attaquer à ces problèmes, tous les partenaires devaient tenir l'intégralité des engagements qu'ils avaient pris dans le Consensus de Monterrey.

6. Plusieurs représentants ont souligné qu'une bonne gouvernance était la clef d'une croissance économique dynamique et d'un développement durable. Cela supposait un État fort, transparent et responsable ainsi que des institutions politiques viables et démocratiques. Cela supposait également de protéger les droits de l'homme et l'environnement, et de garantir l'égalité des chances pour tous et l'égalité des sexes. On a fait observer qu'une bonne gouvernance se manifestait aussi par l'adoption de mesures en faveur de l'esprit d'entreprise et de l'initiative privée, l'offre d'un travail décent, l'existence d'infrastructures adéquates, la protection des droits des travailleurs et la mise en place d'un système fiscal équitable et efficace en vue de financer des services publics performants.

7. De nombreux participants ont souligné que les pays en développement faisaient de gros efforts pour remplir les engagements pris dans le cadre du Consensus de Monterrey. Un grand nombre de ces pays avaient lancé des réformes qui avaient contribué à améliorer les paramètres macroéconomiques fondamentaux à l'échelon national et entraîné une baisse de l'inflation et une hausse du taux de croissance économique. Au cours des quatre à cinq années écoulées, l'Afrique, l'Asie et l'Amérique latine avaient connu une période de développement exceptionnelle. Il fallait pérenniser cette tendance et en faire profiter les pays toujours à la traîne.

8. Selon un certain nombre de participants, dans le domaine économique, des politiques macroéconomiques solides étaient indispensables. Dans les pays en développement et les pays en transition, ces politiques déterminaient dans une large mesure le climat de placement et la stabilité globale, et il était primordial que les grands pays industriels en disposent pour que l'environnement international soit porteur. Plusieurs intervenants ont souligné que compte tenu des répercussions sans cesse plus fortes de la mondialisation sur la situation économique des pays, il devenait de plus en plus important de faire preuve de prudence dans les domaines de la gestion budgétaire et de la conduite de la politique monétaire*.

9. Quelques représentants ont fait observer que de nombreux pays en développement avaient libéralisé leurs systèmes commerciaux et renforcé le climat commercial sur leur territoire, débloquent ainsi d'importantes sources de financement privées en faveur du développement. Ils ont souligné que pour que le secteur privé soit dynamique, il fallait instaurer un climat propice à l'activité commerciale. En plus de favoriser les investissements intérieurs, améliorer la

* Ils ont indiqué à cet égard que deux éléments étaient importants : la conception des cadres budgétaires et du cadre de la dette à moyen terme, et la marge de décision, en particulier s'agissant de la mise en œuvre de politiques conjoncturelles. Il a également été constaté que le plein-emploi devait figurer parmi les principaux objectifs des politiques macroéconomiques.

confiance dans les marchés permettait d'attirer des fonds de l'étranger et contribuait à empêcher la fuite de capitaux.

10. D'après plusieurs intervenants, les multiples récits d'expérience réussie montraient que le concept consistant à plaquer des solutions toutes faites n'était pas adapté. Chaque pays devait élaborer ses stratégies de développement, en accordant une attention particulière à sa propre situation. À cet égard, certains représentants ont indiqué que les gros efforts qu'avaient déployés leurs pays pour mettre en valeur les ressources humaines et l'efficacité de la stratégie suivie dans le domaine des exportations avaient énormément contribué à la cadence rapide et à la pérennisation du développement.

11. Beaucoup d'orateurs ont insisté sur le fait que le développement humain était le fondement du progrès économique et social et le principal facteur d'élimination de la pauvreté. Toutefois, dans de nombreux pays, les investissements nationaux n'étaient pas suffisants pour que l'on puisse progresser rapidement dans les domaines de l'éducation, de la santé et de l'alimentation, et il était donc primordial de renforcer la coopération financière internationale pour compléter les ressources intérieures. Il fallait mieux mettre en valeur les ressources humaines en vue de renforcer les capacités professionnelles, en particulier dans le domaine de la gestion, notamment en offrant une assistance technique. Plusieurs participants ont fait observer que « l'exode des cerveaux » et les mouvements de va-et-vient connexes étaient des problèmes auxquels la communauté internationale devait s'attaquer. On a également constaté que la contribution que les diasporas pouvaient apporter à leur pays d'origine était de plus en plus reconnue.

12. De nombreux intervenants ont indiqué que les femmes constituaient plus de la moitié de la population mondiale et que l'amélioration de leur condition était au cœur de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et d'autres objectifs de développement. La promotion de l'égalité des sexes n'était pas uniquement une question d'ordre moral, puisqu'elle profitait aux familles, aux collectivités et aux pays dans leur ensemble. Les femmes étaient une force motrice du changement, et leur donner les moyens de se prendre en charge pouvait considérablement renforcer le potentiel de développement d'un pays.

13. Plusieurs participants ont estimé qu'une fiscalité efficace et équitable était indispensable pour pouvoir mobiliser des ressources au niveau national. Il fallait que la fiscalité et l'administration fiscale soient efficaces pour que la prestation de services sociaux puisse être assurée de manière adéquate, notamment s'agissant de la protection sociale et des services sociaux de base destinés aux personnes démunies. Dans beaucoup de pays en développement, l'assiette de l'impôt était relativement restreinte et pouvait être améliorée. Il semblait nécessaire de renforcer la fiscalité et de la rendre plus progressive dans de nombreux pays. Une administration fiscale plus performante était en outre primordiale pour lutter contre la fraude fiscale et accroître les recettes budgétaires.

14. De nombreux représentants ont souligné qu'il était très important de mettre en valeur le secteur financier national, principe inscrit au cœur du Consensus de Monterrey. Pour renforcer et approfondir le secteur financier local, il fallait consolider les institutions, voire dans certains cas en créer de nouvelles, améliorer les règlements financiers et renforcer les contrôles. La plupart des pays en développement et en transition avaient beaucoup de progrès à faire dans ce sens, en particulier pour faciliter et élargir l'accès au capital à long terme, fournir un

financement approprié aux petites et moyennes entreprises et faciliter aux microentreprises, aux femmes, aux personnes vivant en milieu rural et aux citoyens pauvres l'accès aux services financiers. Il était essentiel d'apporter une assistance technique en vue d'étoffer le système financier national, en particulier les marchés de capitaux à long terme, et il fallait renforcer la coopération internationale dans ce sens, en particulier en faisant appel aux institutions financières multilatérales.

15. De nombreux représentants ont souligné l'importance d'un secteur financier accessible à tous et le rôle du microfinancement dans les pays en développement. Il était primordial que les services financiers soient largement accessibles aux microentreprises et aux petites et moyennes entreprises, composantes généralement très dynamiques du secteur privé qui employaient une importante proportion du nombre total d'actifs : en l'absence d'un accès adéquat au financement, les potentialités restaient souvent restreintes. Plusieurs participants ont dit qu'accroître l'accès des femmes aux services financiers était crucial pour leur autonomisation. On a également constaté que le microfinancement avait eu beaucoup d'effets depuis l'adoption du Consensus de Monterrey. Il s'était ainsi révélé être un instrument capital pour fournir des services financiers aux personnes démunies. Il fallait donc redoubler d'efforts aux niveaux national et international en vue de renforcer le microfinancement et de l'étendre à tous les pays en développement.

16. Divers participants ont dit que d'importants enseignements avaient été tirés de l'observation du fonctionnement des banques nationales de développement. Celles-ci pouvaient débloquent du capital à long terme à des fins d'investissements, y compris pour des infrastructures, et appuyer la mise en œuvre d'activités productives ne bénéficiant pas de suffisamment de ressources, comme l'agriculture. Elles pouvaient également contribuer à l'atténuation des risques et offrir une assistance technique aux entreprises, notamment.

17. Certains représentants ont ajouté que de nouveaux instruments financiers, essentiellement des obligations, étaient en train d'être élaborés par des entités publiques et des entreprises privées, en monnaies étrangères mais aussi de plus en plus en monnaie nationale. Ces possibilités s'offraient aussi aux petites économies, lorsqu'elles unissaient leurs efforts et créaient des marchés obligataires régionaux.

III. Mobiliser des ressources internationales au service du développement : investissements étrangers directs et autres flux financiers privés

18. De nombreux participants ont mis l'accent sur l'évolution favorable, depuis le début des années 2000, des investissements étrangers directs (IED) et d'autres flux financiers privés à destination de pays en développement. Pourtant, ces flux sont pour la plupart restés dirigés vers un petit nombre de pays. Le principal défi à relever était de déterminer comment pérenniser cette évolution de manière à ce que tous les pays en développement puissent en tirer profit. On a constaté que les investissements étrangers directs réalisés par des pays en développement avaient massivement augmenté, atteignant en 2007 15 % du montant des IED dans le monde. Ce phénomène tenait toutefois essentiellement à un nombre restreint de gros pays connaissant un essor économique. Les IED réalisés par des pays en développement constituaient cependant de plus en plus fréquemment une importante source de financement pour les pays à faible revenu.

19. Beaucoup de participants ont déclaré que si les flux d'IED dirigés vers les pays en développement avaient avoisiné 400 milliards de dollars en 2006, leur rareté à destination de l'Afrique, des pays les moins avancés, des pays en développement sans littoral et des petits États insulaires en développement était néanmoins un problème auquel il fallait s'attaquer en priorité dans le cadre de la mobilisation de ressources internationales en faveur du développement et de la Conférence de Doha. Cette pénurie résultait cependant dans une très large mesure de l'application de politiques inappropriées, à l'échelon national en particulier. Certains participants ont souligné que les IED étaient principalement dirigés vers des pays dans lesquels on pouvait exploiter des ressources naturelles ou bénéficier d'un contexte commercial prospère.

20. De nombreux intervenants ont fait observer qu'en appliquant des politiques macroéconomiques viables et des politiques en harmonie avec le marché, les pays pouvaient nettement améliorer leur contexte commercial. Dans cet esprit, les gouvernements devaient s'efforcer de mettre en place des cadres réglementaires et juridiques stables, transparents et simples, de lutter contre la corruption et de veiller à ce que l'infrastructure requise soit en place dans les secteurs des transports, des communications et de l'électricité. On a fait observer que les partenariats entre le secteur public et le secteur privé ainsi que la diffusion de renseignements plus détaillés sur les pays bénéficiaires potentiels pouvaient également contribuer à mobiliser des investissements étrangers directs.

21. Plusieurs participants ont estimé qu'il importait d'accroître les IED, en particulier lorsque les investissements permettaient de lancer de nouvelles technologies. Les IED pouvaient contribuer pour beaucoup au transfert de technologie, à l'amélioration de la situation de l'emploi et à la promotion du Programme pour un travail décent, à l'établissement de relations avec les entreprises nationales et au renforcement des compétences techniques et des capacités de gestion. Plusieurs intervenants ont relevé l'importance des investissements tenant compte des intérêts de la collectivité : les investissements étrangers devaient donc respecter les droits des travailleurs, contribuer à l'élimination de la pauvreté et promouvoir la croissance économique et le développement durable. Différents participants ont souligné à ce propos la pertinence des travaux menés par le Pacte mondial avec le monde des entreprises et le Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux. Compte tenu du volume croissant des flux de capitaux dans les différentes régions, le Secrétariat a été invité à collecter des données de meilleure qualité sur les flux d'IED en provenance et à destination de pays en développement, d'origine tant publique que privée, ainsi que sur les politiques mises en œuvre par les pays dans ce domaine.

22. Certains participants ont précisé que resserrer la coopération internationale pourrait permettre d'accroître les investissements étrangers. Les institutions financières multilatérales pourraient renforcer leurs programmes se rapportant aux infrastructures, faciliter l'atténuation des risques et offrir des garanties et une assistance technique. Les responsables des programmes d'aide pourraient quant à eux examiner les liens entre ceux-ci et les investissements étrangers directs potentiels. On pourrait également atténuer les risques en créant des instances internationales objectives chargées de régler les différends. En outre, compte tenu de l'augmentation des IED émanant de pays en développement, plusieurs représentants ont engagé la communauté internationale à redoubler d'efforts en vue

d'encourager cette pratique dans le cadre de la coopération Sud-Sud, y compris de la coopération triangulaire.

23. Certains intervenants ont estimé que les IED étaient également tributaires de la situation internationale. Ainsi, dans de nombreux pays en développement, ils étaient entravés par la fragilité de la balance des paiements et les obstacles au commerce. Pour qu'ils atteignent un niveau un tant soit peu important, il fallait qu'un certain nombre de pays à revenu intermédiaire règlent leur problème de surendettement et que l'on élargisse l'accès aux marchés des pays développés.

24. Dans la mesure où une forte proportion des IED avait été consacrée aux industries d'extraction dans des pays en développement, certains se sont inquiétés des répercussions que les investissements dans ce secteur pourraient avoir sur le développement. Plusieurs représentants ont demandé que les produits de ces investissements soient utilisés aux fins du développement et pour lancer des initiatives visant à encourager la transparence dans l'utilisation desdits produits. On a pris note du fait que le PNUD était en train d'élaborer des programmes d'assistance technique afin d'aider les pays dans ce sens, et que l'on pouvait accroître la valeur ajoutée des IED dans le domaine des industries d'extraction en attirant des investissements dans d'autres industries secondaires, comme la minéralurgie.

25. D'après plusieurs participants, les événements qui s'étaient produits sur le marché des prêts hypothécaires à risque peu auparavant avaient montré que la volatilité restait une caractéristique des marchés financiers internationaux. La précarité de la situation qui en avait résulté avait elle-même provoqué un resserrement soudain du crédit dans les pays développés et en développement. S'il était difficile d'évaluer les répercussions qu'auraient à terme ces événements, il était toutefois évident que le système financier international ne fonctionnait pas bien. Outre qu'il fallait s'attaquer aux problèmes systémiques causés par l'évolution récente de la situation, il était également primordial de se pencher sur la configuration institutionnelle, les méthodes en vigueur et la transparence des modalités d'évaluation des risques en place.

26. Certains représentants ont insisté sur le rapport existant entre le renforcement du marché financier intérieur et les flux internationaux de capitaux privés. Le développement du marché de la dette pourrait sensiblement contribuer à attirer des capitaux tant étrangers qu'intérieurs et à les orienter vers des secteurs essentiels de l'économie, comme les infrastructures. Les opérations de capital risque pourraient également aider à stimuler le développement économique en créant des débouchés nécessitant un financement relativement peu important.

27. Différents participants ont rappelé que les diasporas pouvaient avoir une influence déterminante sur la croissance économique dans leur pays d'origine en contribuant à la création et au renforcement de liens commerciaux entre les pays d'origine et les pays d'accueil. Pour cela, il fallait qu'il existe un contexte commercial porteur. Plusieurs représentants ont aussi souligné qu'il était nécessaire d'accroître la coopération multilatérale en vue de renforcer les effets qu'avaient les envois de fonds sur le développement. Il fallait continuer de s'efforcer de réduire le coût des transferts, de mettre au point, de concert avec les bénéficiaires, des modalités visant à encourager l'utilisation des envois de fonds au service de l'éducation, de la création de microentreprises et de la fourniture de services de base aux collectivités locales, et d'établir des systèmes financiers à l'échelle locale.

IV. Le commerce international, moteur de la croissance et du développement

28. On a constaté qu'au cours des trois dernières décennies, tous les pays qui étaient parvenus à réduire le taux de pauvreté sur leur territoire avaient également accru leurs échanges commerciaux. Il était impératif que les négociations commerciales multilatérales en cours se terminent dans les délais impartis, compte pleinement tenu du volet du cycle de Doha consacré au développement, afin de stimuler le développement, d'accroître l'emploi et de réduire la pauvreté. De nombreux intervenants ont souligné que la croissance ininterrompue du commerce international dynamisait énormément la croissance économique et aidait de nombreux pays à améliorer le sort des personnes démunies. Plusieurs représentants ont appelé l'attention sur le fait que l'avènement de certains pays en développement en tant que moteurs de la croissance à l'échelon régional ou mondial avait modifié la géographie du commerce international.

29. Beaucoup se sont dits inquiets de l'impasse dans laquelle se trouvaient les négociations commerciales de Doha, ce qui nuisait à la crédibilité du système commercial multilatéral et du processus de négociations commerciales multilatérales. Néanmoins, quelques représentants ont dit que les négociations avaient davantage progressé qu'on ne le pensait généralement. Il était encore possible de trouver une issue équilibrée, équitable et axée sur le développement, à condition que les acteurs clefs travaillent de manière conciliante et constructive. De nombreux représentants ont déclaré qu'il était indispensable d'appliquer concrètement les principes des régimes particuliers, des régimes de faveur et d'une réciprocité qui ne soit pas totale dans les principaux domaines de négociation du cycle de Doha.

30. Plusieurs représentants ont souligné qu'en dépit du dynamisme global des échanges commerciaux, ceux-ci restaient peu importants dans un grand nombre de pays en développement, en particulier en Afrique et parmi les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement. Pour faciliter la transformation de l'économie dans ces pays, il fallait y mettre en œuvre l'intégralité du Programme de Doha pour le développement et leur apporter l'assistance nécessaire pour qu'ils parviennent à accroître leurs exportations. S'agissant des pays les moins avancés, les pays développés et les pays en développement en mesure de le faire devaient donner accès sans restriction à leur marché en franchise de droits et hors quota à tous leurs produits. De même, certains participants ont demandé aux pays développés d'ouvrir leur marché à toutes les catégories de prestation de services au profit des pays les moins avancés, ce au titre de la quatrième modalité de l'Accord général sur le commerce des services.

31. De l'avis de nombreux participants, un grand enjeu pour beaucoup d'États en développement était d'instaurer sur leur propre territoire les conditions qui leur permettraient de profiter de débouchés, y compris ceux qui s'offriraient à eux si le cycle de Doha aboutissait. L'amélioration des capacités de négociation commerciale, le renforcement de la facilitation du commerce, la mise en valeur des ressources humaines et la suppression des contraintes d'approvisionnement, s'agissant en particulier des transports et de l'infrastructure des communications, étaient tous des facteurs importants. L'aide au commerce, notamment le renforcement des capacités d'exportation de services, était donc nécessaire. Il a également été souligné qu'il importait d'inclure le commerce de biens et de services

dans les stratégies nationales de développement, d'autant que le commerce avait une incidence sur le processus d'industrialisation, l'emploi, l'ajustement structurel et la politique budgétaire.

32. Un nombre considérable de pays ont insisté sur le fait que l'aide au commerce était en train de sensiblement augmenter et qu'il fallait pérenniser cette tendance. Ainsi, l'Union européenne prévoyait de faire passer à 2 milliards d'euros par an, à compter de 2010, ses dépenses collectives consacrées à l'aide liée au commerce. S'agissant des pays bénéficiaires, en particulier les pays à faible revenu dont les capacités commerciales étaient plus limitées, il était important d'axer l'aide au commerce sur deux ou trois priorités nationales susceptibles d'avoir le plus d'effet sur la croissance des échanges commerciaux. On a constaté que l'aide au commerce ne serait efficace qu'à condition que les différents programmes de pays soient établis compte tenu de l'expérience et des besoins des entreprises sur le terrain. Il fallait donc consulter le secteur privé au moment d'élaborer ces programmes.

33. De nombreux représentants ont souligné que pour beaucoup de pays, il était indispensable que les échanges commerciaux augmentent dans le secteur agricole. Pour plusieurs pays d'Afrique, l'accroissement du commerce des produits agricoles aurait des effets très positifs sur le développement rural, l'emploi et le revenu des femmes. Les producteurs agricoles dans d'autres régions en développement avaient eux aussi beaucoup à gagner. Il était donc crucial d'éliminer les subventions aux exportations et d'autres subventions applicables aux produits agricoles qui faussaient les échanges commerciaux. Les tarifs appliqués à certains produits agricoles exportés par des pays en développement étaient en outre particulièrement élevés et devaient être considérablement réduits. Les négociations portant sur l'agriculture constituaient un volet crucial du cycle de Doha.

34. Il a été noté que la libéralisation à grande échelle des échanges de produits manufacturés offrirait de nombreuses possibilités à tous les partenaires. L'accroissement du commerce de produits dont la fabrication nécessitait une main-d'œuvre importante profiterait à un grand nombre de pays en développement. Pourtant, les industries non concurrentielles allaient vraisemblablement connaître un déclin. Il était important que les politiques d'ajustement structurel fassent intervenir des considérations relatives à l'équité afin que les personnes les plus vulnérables dans les secteurs industriels en déclin soient dédommagées. Il fallait que le processus de libéralisation soit souple pour que la marge de décision soit suffisante et permette de maintenir dans les pays en développement un équilibre adéquat entre les engagements internationaux et les politiques nationales de développement.

35. Plusieurs intervenants ont dit qu'alors que les négociations commerciales multilatérales se poursuivaient, les décisions que venaient de prendre des pays ou des groupes de pays avaient tendance à affaiblir le système multilatéral. Dans certains pays développés, de nouveaux obstacles aux échanges commerciaux étaient apparus, comme les normes concernant l'environnement, le travail et la santé. En outre, la prolifération d'accords de libre-échange régionaux et bilatéraux portait atteinte dans les faits au principe de la nation la plus favorisée et à la cohérence du système des échanges internationaux. Divers participants ont estimé que l'aboutissement du cycle de Doha contribuerait à mettre un terme à l'affaiblissement des règles du commerce multilatéral et à rétablir la cohérence des systèmes d'échanges internationaux.

36. Certains représentants ont répété qu'il fallait pérenniser la tendance positive actuellement observée sur le plan de la croissance dans de nombreux pays en développement. L'évolution de l'économie et du commerce dans ces pays stimulait la coopération Sud-Sud et ouvrait des perspectives économiques plus favorables à d'autres pays en développement. Afin d'encourager le dynamisme du Sud, il fallait donc renforcer la coopération Sud-Sud dans le domaine du commerce, notamment en veillant à ce que le cycle de Doha aboutisse.

V. Renforcement de la coopération financière et technique internationale pour le développement

37. De nombreux représentants ont reconnu que l'aide publique au développement (APD) avait nettement augmenté depuis que le Consensus de Monterrey avait été adopté. L'APD avait atteint 106,8 milliards de dollars en 2005 avant de retomber à 104,1 milliards de dollars en 2006. Le ratio entre l'APD et le revenu national brut (RNB) avait lui aussi beaucoup augmenté parmi les pays membres du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), passant de 0,23 % en 2002 à 0,31 % en 2006. Toutefois, bon nombre de participants ont souligné que ces chiffres demeuraient insuffisants en comparaison des besoins, surtout si l'on voulait atteindre dans toutes les régions, d'ici à 2015, les objectifs de développement convenus sur le plan international, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement. Il a été relevé en outre que ces chiffres demeuraient inférieurs au ratio de 0,7 % fixé comme objectif par la communauté internationale.

38. Quelques représentants ont déclaré que leurs pays s'étaient engagés à accroître considérablement leur assistance, ce qui revêtait une importance capitale si l'on considérait que plus de la moitié de la période fixée pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, qui devait s'achever en 2015, s'était déjà écoulée. Les membres de l'Union européenne avaient collectivement fixé pour le ratio APD/RNB des objectifs intermédiaires de 0,56 % pour 2010 et de 0,7 % pour 2015. Quelques orateurs ont encouragé l'Union européenne à continuer d'orienter en priorité vers l'Afrique les investissements d'APD. Plusieurs participants ont mis en relief les efforts que menaient les pays d'Afrique pour honorer les engagements qu'ils avaient eux-mêmes pris dans le Consensus de Monterrey ainsi que dans le cadre du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, qui constituait également le cadre dans lequel devrait s'inscrire l'action future.

39. Un grand nombre de participants sont convenus de la nécessité incontournable d'augmenter considérablement l'APD, en particulier pour les pays les moins avancés (PMA). Les pays en développement avaient entrepris des efforts considérables pour honorer les engagements qu'ils avaient pris à Monterrey et il importait de les épauler. Une augmentation de l'APD pourrait déboucher sur un cycle vertueux de croissance économique, de développement social et d'éradication de la pauvreté. En outre, il fallait désormais appuyer, dans de nombreux pays, les efforts entrepris au plan national pour promouvoir l'adaptation aux changements climatiques. Il a été relevé à ce propos que l'APD représentait moins du dixième de ce que le monde dépensait en armements.

40. Plusieurs orateurs se sont référés à la Conférence internationale sur la coopération pour le développement des pays à revenu intermédiaire qui avait eu lieu

à Madrid en mars 2007 et à la deuxième Conférence organisée sur ce même sujet à Salinitas (El Salvador) en octobre 2007 et ont appuyé les conclusions auxquelles ces conférences étaient parvenues. Ils ont relevé que l'APD fournie aux pays à revenu intermédiaire était en baisse alors que même que 41 % des pauvres que comptait le monde vivaient dans ces pays. Les décaissements d'assistance étaient liés de manière trop rigide au niveau du produit intérieur brut. Les besoins étaient considérables dans les secteurs de l'éducation et de la santé non seulement dans les pays en développement les plus pauvres mais aussi dans beaucoup de pays à revenu intermédiaire, et la coopération financière internationale devait être renforcée si l'on voulait pouvoir avancer rapidement dans ces domaines et mener à bien des programmes ciblés d'atténuation de la pauvreté. Il a été dit à ce propos que les critères régissant l'allocation de l'assistance à ces pays, y compris en ce qui concerne l'aide fournie par les partenaires multilatéraux, devaient être révisés et qu'il faudrait envisager d'établir de nouveaux mécanismes pour appuyer les efforts qu'ils menaient pour éradiquer la pauvreté et promouvoir le développement en général. Quelques participants ont appuyé les tentatives faites dans cette direction par la Banque mondiale. Plusieurs orateurs ont relevé qu'il fallait mettre des ressources adéquates à la disposition de l'Association internationale de développement et des banques régionales de développement et élargir la base de capital de ces institutions.

41. De nombreux représentants ont souligné que la qualité de l'aide était aussi importante que son volume. Il restait encore beaucoup à faire pour que les courants d'assistance soient prévisibles et durables. En outre, une proportion nettement plus élevée de l'assistance ne devait pas être liée et devait être pleinement alignée sur les priorités des bénéficiaires. Dans ce contexte, il a été relevé que, dans un nombre significatif de pays, l'aide fournie sous forme de soutien budgétaire avait donné des résultats très satisfaisants.

42. Un nombre considérable d'orateurs ont mis en relief la pertinence de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement. Dans cette déclaration, aussi bien les pays donateurs que les pays bénéficiaires avaient pris des engagements clairement définis pour ce qui était de l'appropriation nationale, de la coordination et de l'harmonisation des activités des donateurs, de la nécessité d'orienter l'action vers des résultats et la responsabilité mutuelle. Sa mise en œuvre déboucherait sur une amélioration de l'efficacité de l'aide et sur une réduction des coûts de transaction. Un Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide, qui avait essentiellement pour but d'évaluer avec la participation des partenaires bénéficiaires les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Déclaration de Paris, devait se tenir à Accra (Ghana) en septembre 2008. Les résultats de ce forum constitueraient une contribution utile aux débats qui auraient lieu à Doha.

43. Plusieurs participants ont été d'avis qu'il fallait redéfinir l'APD, relevant que les mesures d'allègement de la dette, l'aide humanitaire ou les secours d'urgence ne devaient pas être considérés comme une aide au développement. Il a été suggéré à cet égard de convoquer un forum représentatif pour passer en revue l'efficacité de l'aide au développement et les niveaux de l'APD. Il a été noté cependant qu'une modification de la définition actuelle de l'APD pourrait avoir des inconvénients dans la mesure où elle compromettrait les progrès sur la voie de la réalisation des objectifs convenus que les donateurs s'étaient engagés à atteindre. Il a été dit à ce propos que le Comité d'aide au développement de l'OCDE continuerait de publier les chiffres de l'APD en faisant apparaître séparément les mesures d'allègement de

la dette et l'aide humanitaire. Par ailleurs, beaucoup d'orateurs ont déclaré que le Forum pour la coopération en matière de développement qui venait d'être créé avait un rôle majeur à jouer dans l'évaluation de l'obligation redditionnelle afférente à l'aide, de l'efficacité de l'assistance et des progrès accomplis dans la mise en œuvre des engagements pris.

44. Plusieurs orateurs ont déclaré que la sélectivité manifestée par les donateurs avait donné naissance à des pays et à des secteurs « orphelins de l'aide », c'est-à-dire à des pays en développement ou à des secteurs qui ne recevaient pas un soutien approprié en comparaison de celui qui était apporté aux autres pays ou secteurs. Une approche mieux équilibrée s'imposait pour atteindre efficacement un plus grand nombre de pays. Il a été relevé en outre que les courants d'APD à l'agriculture étaient insuffisants et qu'il faudrait envisager de créer un fonds mondial pour le développement agricole en Afrique. Plusieurs représentants ont souligné qu'il faudrait accorder une attention beaucoup plus soutenue à l'éducation, et particulièrement aux programmes visant à autonomiser les femmes et à améliorer leur condition. D'autres ont insisté sur la nécessité de renforcer les capacités de gestion et de promouvoir le développement du secteur privé. Plusieurs participants ont été d'avis qu'il fallait tenir dûment compte des besoins de développement des pays sortant d'un conflit. Il importait, dans les pays se trouvant dans une situation postconflictuelle, de passer rapidement, compte tenu des circonstances de chaque cas d'espèce, de la phase des secours d'urgence à celle de l'aide au développement.

45. Beaucoup de représentants se sont félicités des progrès réalisés dans le domaine des sources novatrices de financement, et en particulier des initiatives menées par le Groupe pour l'action contre la faim et la pauvreté et le Groupe de promotion des taxes de solidarité pour le développement. Il importait de redoubler d'efforts et de continuer d'explorer de nouvelles initiatives. Il a été suggéré qu'une partie des ressources additionnelles mobilisées grâce à ces initiatives novatrices soit mise à la disposition des pays en développement pour que ceux-ci puissent les utiliser aussi à des fins allant au-delà des objectifs spécifiques existants, par exemple pour des investissements visant à encourager le développement ou pour appuyer les efforts d'adaptation aux changements climatiques. Plusieurs participants ont relevé l'importance croissante : a) de la taxe de solidarité sur les billets d'avion, dont le produit pourrait financer la nouvelle Facilité internationale d'achat de médicaments; b) de la Facilité internationale de financement pour la vaccination; et c) du programme de garanties de commercialisation pour le développement de nouveaux vaccins. Ces deux derniers mécanismes conjugaient des dispositifs de financement de caractère commercial à des interventions de l'État afin de mobiliser un financement. L'espoir a été exprimé que d'autres pays se joindraient à ces initiatives. Plusieurs orateurs ont souligné que ces sources additionnelles de financement du développement devraient venir compléter l'APD et non s'y substituer.

46. Divers participants ont suggéré de nouvelles sources de financement, comme une lutte efficace contre la fraude fiscale, le réinvestissement dans le pays d'origine d'une partie des ressources provenant des droits perçus par les consulats des pays développés pour la délivrance de visas et une taxe sur les opérations monétaires. On a fait valoir, à cet égard, qu'une taxe minuscule sur les opérations réalisées par les cambistes sur les marchés des principales devises pourrait produire des recettes annuelles très considérables.

47. Beaucoup de participants ont souligné que la coopération Sud-Sud se développait dans plusieurs domaines clefs. Une coopération en matière monétaire et financière, en particulier, commençait à se concrétiser au plan régional mais aussi au niveau interrégional. Les pays exportateurs de pétrole devenaient peu à peu d'importants donateurs d'aide au développement. Quelques pays d'Asie et pays arabes, ainsi que des pays d'autres régions en développement, coopéraient plus étroitement avec les pays d'Afrique. En Amérique du Sud, le Banco del Sur avait été créé récemment. L'assistance technique était également en hausse. L'assistance technique Sud-Sud présentait plusieurs avantages : affinité culturelle et proximité géographique, moindre coût, sentiment d'appropriation et coopération accrue entre partenaires confrontés à des problèmes de développement semblables, etc., autant d'éléments qui se traduisaient par des interventions pouvant être adaptées plus aisément aux besoins des pays bénéficiaires. Il importait de resserrer cette coopération, notamment par le biais d'un appui bilatéral et multilatéral. Quelques orateurs ont souligné que le système des Nations Unies devrait jouer un rôle accru dans l'appui à cette coopération triangulaire.

48. Plusieurs participants ont mentionné l'apparition de nouveaux donateurs. Indépendamment de l'augmentation des courants d'assistance en provenance de plusieurs pays en développement, divers pays émergents devenaient aussi peu à peu d'importants donateurs. En outre, des fondations privées et des philanthropes, qui fournissaient des ressources plus importantes que par le passé, coopéraient avec les pays en développement, directement ou par l'entremise d'organisations de la société civile.

49. Les changements climatiques avaient, selon plusieurs orateurs, introduit des dimensions nouvelles dans le débat touchant la coopération pour le développement. Le financement du développement et les changements climatiques étaient directement liés, notamment par le biais des transferts de technologie, des objectifs et des priorités en matière d'aide au développement, des stratégies de développement de l'agriculture et de l'industrie et de la mise en valeur de sources d'énergie non polluantes. De nombreux orateurs ont reconnu qu'il importait d'accorder une aide accrue aux pays en développement pour appuyer les efforts qu'ils déployaient pour s'adapter aux changements climatiques. Cela était particulièrement important dans le cas des pays en développement les plus vulnérables, sur lesquels les changements climatiques auraient l'impact le plus néfaste.

VI. Dette extérieure

50. Un nombre considérable de représentants ont souligné que des progrès significatifs avaient été accomplis sur la voie de la solution de certains des aspects les plus sérieux du problème de la dette. L'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) avait beaucoup avancé et avait permis d'alléger la dette de 31 pays de 45 milliards de dollars. En outre, dans le contexte de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale, il avait été annulé pour près de 42 milliards de dollars de créances, et l'endettement de 31 pays avait été réduit d'environ 90 %. De ce fait, les dépenses sociales en proportion du produit intérieur brut avaient considérablement augmenté dans ces pays. En dépit de ces progrès, certains créanciers n'avaient toujours pas entrepris d'alléger la dette des pays PPTE.

51. Plusieurs orateurs ont déclaré que leur endettement continuait de constituer un problème grave pour un grand nombre de pays non PPTE à faible revenu, y compris un certain nombre de PMA. Il importait de remédier à cette situation en mettant au point de nouvelles initiatives d'allègement de la dette. D'aucuns ont suggéré qu'il faudrait envisager d'annuler 100 % de la dette officielle de tous les PMA pour dégager des ressources qui pourraient alors être utilisées pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement. Quelques représentants ont fait observer que le coût du service de la dette était très élevé dans un nombre considérable de pays à revenu intermédiaire, en particulier dans le cas de ceux dont le ratio dette extérieure/produit intérieur brut dépassait 100 %. Cette situation, qui était celle dans laquelle se trouvaient nombre de pays des Caraïbes, réduisait les ressources disponibles pour les dépenses sociales. À cet égard, plusieurs orateurs ont noté qu'il fallait explorer des initiatives multilatérales en vue de répondre aux problèmes particuliers des pays à revenu intermédiaire, et en particulier des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure qui étaient très endettés.

52. Selon de nombreux participants, le niveau d'endettement demeurait intolérable pour nombre de pays en développement, en particulier de pays à faible revenu, et il s'agissait là d'une question qui relevait de la responsabilité non seulement des pays débiteurs mais aussi des pays créanciers. Il était essentiel que les pays emprunteurs élaborent et suivent des stratégies globales de gestion de la dette afin d'écartier ainsi le risque de problèmes récurrents et également que les créanciers officiels et les créanciers privés tiennent compte du degré d'endettement des pays emprunteurs et de ses incidences sur leurs propres politiques de prêts. Le cadre d'analyse du niveau d'endettement tolérable établi par les institutions de Bretton Woods constituait un mécanisme utile pour l'évaluation des risques liés à la dette extérieure, outre qu'il permettait de replacer la dette extérieure dans une perspective à long terme et d'évaluer les politiques macroéconomiques et les politiques budgétaires.

53. Beaucoup d'orateurs ont souligné que le niveau d'endettement tolérable était un critère d'une importance capitale pour la prise de décisions concernant l'allègement de la dette. Ce niveau devait par conséquent être évalué à la lumière de la capacité des pays de réaliser leurs objectifs de développement, y compris les objectifs de développement convenus au plan international. Quelques orateurs ont relevé qu'il faudrait revoir le cadre d'analyse du niveau tolérable d'endettement, y compris pour ce qui était des critères à appliquer au regard des circonstances propres à chaque pays; assouplir le mécanisme de fixation et d'application des seuils; modéliser des scénarios de la dette tenant compte de l'éventualité de chocs externes; et éviter d'utiliser des indicateurs subjectifs de gouvernance. De plus, dans le cas des pays dont la dette publique interne était considérable, il fallait également tenir compte de la dynamique de la dette interne pour déterminer dans quelle mesure l'endettement extérieur était tolérable.

54. Plusieurs participants ont fait observer que, depuis la libéralisation des marchés des capitaux, il était extrêmement difficile pour les pays à revenu intermédiaire d'avoir prise sur les courants de capitaux. Le fait que ces courants revêtaient pour une large part un caractère cyclique et étaient fréquemment instables et que nombre de ces pays avaient également une dette publique interne substantielle aggravait l'instabilité et rendait d'autant plus nécessaire une gestion efficace de la dette publique, notamment grâce à une amélioration du cadre d'analyse établi par le FMI afin de pouvoir ainsi recenser les problèmes potentiels de solvabilité et de liquidités. En outre, les créanciers devaient faire preuve de plus

de prudence et le fonctionnement des organismes de notation devait être amélioré étant donné qu'un changement de la conjoncture économique actuelle pourrait susciter de graves problèmes à l'avenir. Par ailleurs, le FMI devait, pour sa part, s'attacher à faire mieux comprendre aussi bien aux créanciers qu'aux débiteurs les risques liés aux capitaux privés.

55. Plusieurs participants ont noté qu'il importait d'éviter les risques monétaires que pouvait entraîner une accumulation excessive de créances libellées en monnaies étrangères. À ce propos, les participants ont souligné le rôle que pouvaient jouer des instruments ciblés d'atténuation des risques fondés sur un appui bilatéral ou multilatéral et ont ajouté qu'il fallait, par titrisation ou de quelque autre façon, améliorer la notation des créances émises de manière qu'elles soient considérées comme de catégorie « investissement ».

56. Beaucoup d'orateurs ont réitéré l'importance d'une gestion appropriée de la dette, considérant qu'une assistance technique dans ce domaine était indispensable, voire essentielle dans le cas des pays à faible revenu. Quelques représentants ont fait observer que plusieurs pays en développement avaient des arriérés de paiement à l'égard d'une ou plusieurs institutions financières internationales et qu'il faudrait étudier les modalités selon lesquelles leur situation pourrait être régularisée. En outre, il fallait absolument que les créanciers souverains s'abstiennent de vendre leurs créances à l'égard des pays pouvant bénéficier de l'Initiative PPTE étant donné que cela avait pour effet de détourner des ressources qui pourraient autrement être consacrées à la lutte contre la pauvreté.

57. Plusieurs participants ont relevé qu'il fallait mettre au point un mécanisme d'allègement de la dette souveraine qui soit efficace et rapide et qui associe tous les créanciers. Il a été suggéré que le FMI pourrait continuer d'étudier la possibilité d'établir un mécanisme international de restructuration de la dette qui répondrait à ces critères. Il a été relevé à ce propos qu'un système d'arbitrage comme celui qui était prévu par le titre IX du Code des faillites des États-Unis pourrait être un instrument approprié pour résoudre les problèmes liés à la dette souveraine. Un représentant a proposé de créer une commission internationale de la dette qui serait supervisée par l'Organisation des Nations Unies, par l'entremise du Conseil économique et social, et qui serait chargée de rechercher des solutions aux problèmes de dette extérieure des pays en développement. Cette proposition a été évoquée par d'autres orateurs.

VII. Solution des problèmes systémiques : amélioration de la cohérence des systèmes monétaire, financier et commercial internationaux en vue de promouvoir le développement

58. Beaucoup d'orateurs ont été d'avis que l'architecture financière internationale devait être réformée. Le système financier mondial demeurait instable et il persistait de sérieux déséquilibres. Globalement, les courants de ressources entre le Nord et le Sud se soldaient par de substantiels transferts financiers nets au profit du Nord, et un grand nombre de pays en développement accumulaient des réserves internationales excessives. Plusieurs représentants ont déclaré qu'il fallait améliorer la stabilité macroéconomique dans les pays les plus influents, accroître la

transparence des opérations des institutions financières, en particulier dans le cas des nouveaux instruments financiers, et resserrer la réglementation des opérations financières, et notamment des fonds d'investissements spéculatifs.

59. Plusieurs représentants ont souligné que les problèmes systémiques, de même que les mesures tendant à mobiliser des ressources financières aux échelons national et international, revêtaient une importance fondamentale pour le financement du développement et devaient être abordés lors de la Conférence de Doha. Il fallait par conséquent examiner des questions comme la gouvernance de l'économie mondiale, c'est-à-dire la question de savoir qui fixait et supervisait les règles du jeu; l'existence d'entités investies de la plus grande légitimité possible; une réelle participation des pays en développement à l'édification de l'architecture financière internationale; la contribution apportée par les organisations régionales et sous-régionales au développement de leurs propres régions et l'établissement de partenariats efficaces entre ces organisations et les institutions mondiales; et le renforcement du rôle de l'Organisation des Nations Unies et des principales institutions intervenantes dans le processus de financement du développement, compte tenu de l'évolution rapide vers l'intégration des activités économiques au plan mondial.

60. Un très grand nombre de représentants ont déclaré que les pays en développement se trouvaient marginalisés dans les principales discussions concernant l'architecture financière internationale qui avait un impact significatif sur leur économie, et il importait au plus haut point que ces pays puissent se faire entendre au sein de toutes les instances appelées à prendre des décisions les concernant, y compris les institutions normatives, étant donné que la représentation insuffisante des pays en développement affectait leur légitimité, leur crédibilité et leur efficacité. À ce propos, les conseils d'administration des institutions de Bretton Woods avaient entrepris d'examiner la question des voix et des quotes-parts attribuées aux pays en développement et aux pays en transition. Il était essentiel que l'examen de ces questions conduise sans tarder à élargir la participation de ces pays à la prise de décisions de ces institutions, notamment au moyen d'un doublement des voix qui leur étaient attribuées.

61. Il a été souligné que la prévention et la gestion des crises financières demeuraient un élément très important des responsabilités du FMI. Plusieurs participants ont insisté sur la nécessité de mettre à la disposition du Fonds des instruments adéquats. En particulier, le Fonds devrait disposer de facilités financières appropriées, dotées de ressources adéquates, pour pouvoir intervenir rapidement lorsque les pays en développement se trouvaient plongés dans une crise financière. Quelques orateurs ont souligné le rôle important que pouvaient jouer les arrangements monétaires et financiers régionaux, particulièrement comme première ligne de défense en cas de crise.

62. Plusieurs participants ont insisté sur le fait qu'il importait d'améliorer la cohérence au sein du système des Nations Unies, des institutions financières internationales et de l'Organisation mondiale du commerce ainsi que la coordination de leur action. Une plus grande cohérence dans la formulation des politiques de ces institutions devrait s'accompagner d'une amélioration de la cohérence et de la coordination des activités opérationnelles menées par les partenaires de développement au niveau des pays. Il a été noté que l'Organisation des Nations Unies avait un rôle clef à jouer dans l'évaluation de l'actuel modèle de

développement. Dans ce contexte, il a été relevé que les changements climatiques représentaient un défi nouveau et que l'Organisation des Nations Unies devrait jouer à cet égard un rôle de premier plan. Il importait de suivre une démarche intégrée et l'Organisation des Nations Unies jouissait de l'universalité requise pour évaluer le modèle de développement mais elle devait, pour préserver sa légitimité, améliorer l'efficacité d'ensemble de ses efforts de développement. L'Organisation devrait par conséquent définir les grandes orientations à suivre, les aspects techniques des politiques ainsi définies devant être arrêtés au sein des instances appropriées.

63. De nombreux représentants ont fait valoir qu'il importait de resserrer la coopération internationale en matière fiscale. Certains progrès avaient été accomplis depuis la Conférence de Monterrey grâce à la création du nouveau Comité d'experts de la coopération internationale en matière fiscale comme organe subsidiaire du Conseil économique et social. Il fallait néanmoins intensifier et élargir les travaux entrepris dans ce domaine. Certains des aspects qui devaient retenir particulièrement l'attention étaient notamment le resserrement de la coopération visant à réduire les possibilités transfrontières d'évasion et de fraude fiscales et l'amélioration de la transparence des opérations financières internationales en vue de réduire la fuite de capitaux et de combattre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Il faudrait également mettre au point des mécanismes permettant d'assurer la restitution aux pays d'origine des pots-de-vin investis à l'étranger. Quelques participants ont proposé de rehausser le statut du Comité d'experts existant pour en faire un organe intergouvernemental à part entière, ou bien de mettre sur pied une nouvelle organisation fiscale internationale.

VIII. Engagement continu

64. Beaucoup de représentants ont déclaré qu'il importait que toutes les parties prenantes demeurent pleinement engagées dans les préparatifs de la Conférence internationale de suivi sur le financement du développement chargée d'examiner la mise en œuvre du Consensus de Monterrey, qui devait avoir lieu à Doha en 2008. Les participants se sont accordés à reconnaître que le processus de financement du développement devait être replacé dans le contexte de l'évolution de la situation économique et politique mondiale et tenir compte des nouveaux défis stratégiques et des problèmes émergents. La priorité devait toutefois demeurer l'exécution de tous les engagements pris d'un commun d'accord à Monterrey. À ce propos, plusieurs États Membres ont suggéré de renforcer les arrangements institutionnels de suivi au niveau intergouvernemental du processus de financement du développement.